

Individu concerné :

Isaure Carmèle Octavie VILLANI

Date: 08/01/1896

Montescaleglio, (Stalo), s. de Marie Laurentiano, âgé de vingt-neuf ans, sans profession, marié, et demeurant, dite maison
 Le sexe de l'enfant présenté est reconnu *masculin* : Témoins sieurs *Jean Pappacena, âgé de vingt-huit ans, bôniste, domicilié et demeurant même maison* et *Joseph Guati, âgé de vingt-quatre ans, bôniste, domicilié et demeurant au D' Broussin, 52* ; sur la déclaration faite par le père qui a signé avec les témoins.
 Constaté par Nous, *Honoré Antoine* Adjoint au Maire de Marseille, délégué aux fonctions d'Officier de l'Etat-Civil, et lecture faite à *ce* déclarant et aux témoins avons signé

Villani Pappacena Guati



*d. Davini
Jean Nicodème
195*

L'An mil huit cent quatre-vingt-seize, et le huit janvier à dix heures
 ACTE DE NAISSANCE de *Jean Nicodème Davini*
 né à Marseille avant huit à neuf heures du matin, avenue Delle, n° 10. (Delle de Mai), fils de *Stéphane Davini, âgé de trente ans, journalier, né à Capamori, (Stalo), s. de Elisabeth Checucca, âgé de vingt-neuf ans, journalier, marié, et demeurant, dite maison.*
 Le sexe de l'enfant présenté est reconnu *Masculin* : Témoins sieurs *Stéphane Morelli, âgé de quarante ans, Liguostet, domicilié et demeurant au Ste Pierre 40* et *Jean Tintori, âgé de vingt-huit ans, journalier, domicilié et demeurant même maison* ; sur la déclaration faite par le père qui a signé avec les témoins.
 Constaté par Nous, *Honoré Antoine* Adjoint au Maire de Marseille, délégué aux fonctions d'Officier de l'Etat-Civil, et lecture faite à *ce* déclarant et aux témoins avons signé

Davini Morelli Tintori

*Boni
Marie Joséph*

*Enaudi.
Vivier Catherine
196*

L'An mil huit cent quatre-vingt-seize, et le huit janvier à dix heures
 ACTE DE NAISSANCE de *Vivier Catherine Enaudi.*
 née à Marseille avant huit à midi, Boulevard de la Paix, 10, fille de *Jacques Enaudi, âgé de trente trois ans, journalier, s. de Lucien Marino, âgé de vingt-cinq ans, journalier, marié, et demeurant, dite maison.*
 Le sexe de l'enfant présenté est reconnu *Féminin* : Témoins sieurs *Léopold Beck, âgé de vingt-huit ans, Sulpétre, domicilié et demeurant au St Louis 13* et *Louis Davina, âgé de vingt ans, Suisse, domicilié et demeurant au D' Aubagne 11* ; sur la déclaration faite par le père qui a signé avec les témoins.
 Constaté par Nous, *Honoré Antoine* Adjoint au Maire de Marseille, délégué aux fonctions d'Officier de l'Etat-Civil, et lecture faite

*Enaudi
Baptistin*